

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Remplacement de la conduite d'eau à la Route de Mont-Soleil

Le Service de l'équipement va procéder au remplacement de la conduite d'eau potable présente dans la Route Mont-Soleil. Le secteur concerné est compris entre le carrefour de la Rue de la Fourchaux et le bâtiment sis Rue de la Fourchaux 27. Ces travaux sont rendus nécessaires en raison de la vétusté du réseau à cet endroit, et des nombreuses ruptures qui y ont eu lieu (12 fuites ces 15 dernières années). D'autre part, cette section de conduites constituera également un des trois axes d'alimentation de la commune depuis le nouveau réservoir de l'Hôpital, une fois le projet de nouvelle adduction des Sauges réalisé. Les travaux qui vont débiter cette semaine dureront 1 mois environ.

Le Conseil municipal remercie les riverains du chantier de leur compréhension et rappelle aux automobilistes la nécessité de respecter la signalisation provisoire mise en place durant les travaux.

Nouvelle adduction d'eau des Sauges, procédure d'information participation

Suite à l'acceptation du projet de nouvelle adduction des Sauges par le Corps électoral de Saint-Imier et l'assemblée du Syndicat pour l'alimentation en eau des Franches Montagnes (SEF) en septembre 2014, le comité de projet s'est mis au travail. Le début de l'année 2015 a été consacré à l'élaboration du plan de quartier qui fera office de permis de construire au projet. Ce dernier est maintenant prêt à être soumis à une importante étape du processus d'autorisation, la procédure d'information-participation à la population. Les documents techniques seront déposés à l'administration communale de Saint-Imier et pourront être consultés depuis le 15 juin 2015, et ce jusqu'au 3 juillet inclus. Les personnes intéressées pourront également participer à la séance d'information programmée mardi 16 juin 2015 à 19 h 30 à la salle de Spectacles de Saint-Imier, Rue des Jonchères 64.

Rappelons que pendant la durée du dépôt public, toute personne est en droit d'émettre des objections ou des propositions écrites et motivées. Les plis seront adressés à l'Administration municipale de Saint-Imier – Services Techniques – Rue Agassiz 4 – 2610 Saint-Imier.

Saint-Imier, mercredi 3 juin 2015
(cm)